

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 53 (1945)
Heft: 1

Buchbesprechung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOGRAPHIE

Au cours des siècles¹

On sait quelle influence le déterminisme eut, il y a quelques décades, sur les études historiques et la manière de concevoir l'histoire. A l'époque de Taine, l'homme n'était plus qu'un théorème marchant, une résultante de forces (race, climat, milieu, moment). L'un des premiers historiens qui s'éleva contre ce déterminisme mécanique fut M. Edmond Rossier qui, en 1891, dans sa leçon inaugurale à l'Université de Lausanne, « Comment écrire l'histoire ? » : entreprit la réhabilitation de la personnalité. Au cours de sa longue et remarquable carrière, M. Rossier est resté fidèle aux principes qu'il émettait alors. Et l'ouvrage qu'il vient de publier est une illustration des idées qu'il défendit toujours. Il nous offre en effet les portraits de huit souverains dont l'action fut grande et qui exercèrent sur leur époque une indéniable influence.

Auguste fut l'organisateur du monde antique et Constantin l'annonciateur de la tolérance, Charlemagne reconstruisit l'Empire, tandis que Frédéric II de Hohenstaufen apparaît en précurseur de l'Etat moderne. Charles-Quint voulut refaire l'unité politique et religieuse. Cromwell demeure comme le promoteur de la puissance anglaise. Si Napoléon séduit par un rêve se laissa entraîner vers la domination universelle, un siècle plus tard Edouard VII travailla au règne de la paix. Marquer ces divers efforts est le but de M. Rossier. Il le fait avec toute sa connaissance du passé et des grands courants qui l'ont animé, son art de rendre une atmosphère, cette maîtrise dans la synthèse qui est la sienne. Et aussi ces dons de perspicace analyse, subtile et nuancée. Ces huit monarques, dans le livre de M. Rossier, vivent : ils ne sont point des abstractions. Ces constructeurs d'empires aux desseins prestigieux se révèlent comme des hommes accessibles aux passions, aux joies et aux peines qui sont le lot commun des mortels.

Un beau livre, attachant, et qui invite à la méditation.

H. PERROCHON.

¹ Edmond ROSSIER : *Au cours de siècles. Portraits des souverains*. Lausanne, Payot, 1944.

La liquidation des droits féodaux dans le canton de Vaud (1798-1821)¹

Il faut savoir gré à M. Gabriel-P. Chamorel de la manière sobre et directe dont il a traité un sujet difficile. Difficile en raison de l'absence quasi totale de travaux se rapportant à la question ; difficile aussi en raison des jugements politiques ou moraux insuffisamment motivés qu'une étude de la période révolutionnaire provoque parfois. M. Chamorel ne s'est pas laissé entraîner hors des limites, assez étroites, qu'il s'était assignées.

La manière dont l'ouvrage est composé témoigne d'une lucidité intellectuelle que l'on se plaît à louer. Dans une première partie, intitulée *Le régime foncier à la fin du XVIII^e siècle dans le Pays de Vaud*, l'auteur énumère les différents modes de tenure et classe les redevances. La deuxième partie — *L'abolition du régime féodal* — mentionne les textes législatifs, souvent contradictoires, par lesquels les autorités de la République helvétique d'abord, puis, dès 1803, celles du canton de Vaud, remplacèrent la propriété féodale et les droits qui en étaient issus par le régime de la propriété et de la fiscalité modernes. Une troisième partie enfin — *La liquidation* — est consacrée à l'étude plus détaillée du passage d'un système à l'autre et des diverses méthodes proposées à cet effet.

La matière qui vient s'insérer dans ce plan si logique ne satisfait cependant pas toujours notre attente. Sans doute aurait-on mauvaise grâce à reprocher à un historien de n'avoir pas étendu ses recherches hors du domaine qu'il avait au préalable et fort honnêtement délimité. On peut se demander toutefois si ce domaine a été complètement exploré. Décrivant l'ancien régime, M. Chamorel s'appuie presque exclusivement sur deux auteurs, Boyve et Olivier. C'est une méthode ; on avouera qu'elle ne saurait donner une idée très nuancée du régime foncier. Elle offre en outre l'inconvénient de conduire à des développements théoriques qui n'introduisent aucunement à l'étude des problèmes très concrets et très particuliers suscités par l'abolition du régime féodal. De même l'analyse ou la reproduction des textes législatifs nécessaires — à quoi sont consacrées les pages les plus nombreuses des deuxième et troisième parties — sont des procédés trop abstraits pour donner une image de la réalité diverse et variée. L'historien du droit ne saurait s'attacher seulement aux monuments législatifs ; il lui appartient de décrire, de faire revivre pour nous, les institutions juridiques particulières. La façon dont les principes législatifs sont appliqués lui importe autant que les principes eux-mêmes.

M. Chamorel ne l'ignore pas ; on aurait aimé qu'il multipliât les cas pratiques qu'il analyse parfois, notamment aux pages 106 et suivantes.

¹ Gabriel-P. CHAMOREL : *La liquidation des droits féodaux dans le canton de Vaud, 1798-1821*. Thèse de doctorat, in-8, XVI, 174 pages, Lausanne 1944.

Par cette critique générale, je n'entends pas enlever à la thèse de M. Chamorel aucun de ses mérites certains. Elle sera un guide précieux pour l'étude de la législation révolutionnaire. Elle démontre l'intérêt des recherches qui s'appliquent à cette période de notre histoire. Surtout, elle témoigne de la volonté et de la vigueur intellectuelle de son auteur.

Marc CHAPUIS.

Les Jaccard-«Dragon», bourgeois de Sainte-Croix¹

Montant un jour au Chasseron par les gorges de Covatanne avec plusieurs compagnons, nous avions imaginé d'interpeller les personnes descendant en plaine par la salutation : « Bonjour monsieur Jaccard ». Tous les interpellés répondirent aimablement, semblant cependant se demander comment nous les connaissions. Cela nous confirma dans l'idée que les Jaccard étaient de beaucoup les plus nombreux des habitants de Sainte-Croix.

En fait, ce nom de famille était porté, en 1916, par 695 personnes sur le territoire communal et par bien des milliers dans le reste du monde. L'auteur de l'élégante brochure que nous signalons ici ne nous donne donc pas la généalogie de toute la famille, mais seulement celle de l'une de ses branches, celle des Jaccard-« Dragon », ainsi surnommée par le fait que son ancêtre, David Jaccard, servit longtemps dans le corps des dragons et participa à la guerre de Vilmergen en 1712.

On retrouve le nom de Jaccard dès l'origine des noms de famille, avec Pierre, amodiateur de la dîme de Sainte-Croix en 1397. Le fondateur de la branche des Jaccard « Dragon » (1678-1839) n'eut pas moins de onze enfants et sa descendance continue à être nombreuse ; à la septième génération, on la trouve déjà répandue dans divers pays, aux Etats-Unis particulièrement.

La publication de M. Robert Jaccard fera grand plaisir aux Sainte-Croix.

E. M.

Les saisons et les jours d'Arenenberg²

C'est avec plaisir que le public accueille un nouvel ouvrage de M. Grellet. Avec celui qui a paru dernièrement, son attente ne sera pas déçue. Au contraire. *Les saisons et les jours d'Arenenberg* sont une étude solide, basée sur une documentation extrêmement complète et présentée de manière à réjouir à la fois les historiens les plus exigeants et les amateurs de lectures intéressantes et agréables. La vie de la comtesse de Saint-Leu, c'est-à-dire de la reine Hortense, a déjà fait l'objet de nombreux récits relatifs à une partie de cette existence si

¹ Robert JACCARD : *Les Jaccard-« Dragon », bourgeois de Sainte-Croix. Notice généalogique.*

² Pierre GRELLET : *Les saisons et les jours d'Arenenberg. La reine Hortense exilée.* Editions de l'Eglise nationale vaudoise.

variée et douloureuse. M. Grellet nous en présente un tableau complet et que l'on peut considérer comme définitif.

Fille de l'impératrice Joséphine, épouse malheureuse de Louis Bonaparte, roi de Hollande, présente aux plus fastueuses journées du premier empire, elle fut une victime de la Restauration, poursuivie, puis surveillée dans ses résidences successives par une police qui voulait voir chez elle un centre d'intrigues en faveur du régime déchu.

Obligée de fuir de l'auberge de Sécheron, à Genève, et plus tard d'Aix-les-Bains, elle put traverser la Suisse et se réfugier à Constance. Un séjour à Appenzell et l'appui du très aimable landammann Zellweger lui permirent enfin de pouvoir acheter Arenenberg où elle passa la fin de ses jours, avec, en hiver, des séjours à Rome.

A Arenenberg, ce fut l'existence monotone d'une exilée entourée de sa petite cour et d'assez nombreuses visites d'amis, comme le baron d'Effinger de Wildegg, ou de compatriotes parmi lesquels Dumas, Lamartine, Mme Récamier, etc. Ce furent enfin les soucis causés par son fils, Louis-Napoléon, qui, officier suisse, devint prétendant au trône de France après la mort du duc de Reichstadt et rêva d'un avenir glorieux. Sa mère s'en inquiéta. « Je ne forme d'autre voeu que de te conserver auprès de moi, lui écrivait-elle humblement en 1832, de te voir marié à une bonne petite femme, bien élevée, que tu pourras former à ton caractère et te soigner tes petits enfants. La seule chose dont j'ai besoin, c'est de toi et le soleil. »

Hélas, comme tout le monde le sait, son voeu ne se réalisa pas et elle mourut en 1837 avant que son fils eût réalisé sa grande ambition.

Le nouveau et beau volume de M. Grellet, illustré de neuf hors-texte, sera lu et consulté avec plaisir par un nombreux public. E. M.

Association Pro Aventico¹

Bulletin n° XIV

Saluons le XIV^e Bulletin de l'Association Pro Aventico. Son apparition manifeste le réveil de l'exploration archéologique du chef-lieu helvète. Interrrompues lors de la guerre de 1914-1918, les fouilles ont repris en 1938 avec des moyens financiers inconnus jusqu'alors. M. Louis Bosset, archéologue cantonal et président du Pro Aventico, qui dirige les travaux, expose à l'intention du public les résultats acquis à ce jour et dont il a le principal mérite.

C'est sur la zone du Cigognier qu'a porté d'abord l'investigation. A quelle sorte d'édifice avait bien pu appartenir cette ruine décorative? L'éénigme longtemps posée aux érudits est aujourd'hui résolue. Le Cigognier est le dernier reste apparent d'un temple monumental, auquel appartenaient également les

¹ Association Pro Aventico. Bulletin n° XIV avec 14 planches hors texte. Avenches 1943. Payerne, Imprimerie Beaufils.

superbes fragments de corniche actuellement déposés au musée. Les fouilles ont dégagé le podium de ce temple, ainsi que les fondations du portique quadrangulaire sur lequel il s'ouvrait. Séparés du théâtre par un large espace dont la signification n'est pas encore complètement éclaircie, le temple et la cour attenante sont construits dans l'axe du théâtre, et la dimension extérieure du portique est égale à celle du mur de scène qui lui fait face. Il s'agit donc d'un ensemble architectural, groupant lieu de culte et lieu de spectacle, dont on trouve l'équivalent à Augst.

Les travaux exécutés au théâtre n'ont eu pour objet que de le protéger de la dégradation. En revanche, M. Bosset s'est donné pour but de mettre au jour les restes de l'amphithéâtre. Il a commencé par dégager l'entrée orientale de l'édifice, dont il a pu déterminer les états successifs. Le plus important comportait une façade monumentale rectiligne, à trois ouvertures, plaquée contre le grand mur cintré encore visible. Grâce à l'intérêt généreux que porte à cette entreprise un amateur éclairé de l'archéologie, l'arène et les assises inférieures de la cavea sont près d'être entièrement déblayées. Les débris architecturaux qui y ont été retrouvés permettront de reconstituer, sur le papier, la phisionomie de l'édifice. De dimensions imposantes (environ 115/87 m.), il a été, à l'exemple du Colisée de Rome, une mine de matériaux de construction, largement exploitée au cours des âges par les habitants d'Avenches et des villages environnants.

La conservation des ruines pose au fouilleur, dans notre climat, un problème délicat. En les ensevelissant sous une épaisse couche d'humus, la nature leur assure la protection la plus efficace. Dès qu'elles sont exposées à l'air et aux intempéries, elles se dégradent. Il faut alors recourir au ciment, au béton, reconstruire ici ou là, et ces matériaux modernes ou rapportés, dont on affuble ce qui reste des monuments antiques, en compromettent l'authenticité et en altèrent la grâce. Souhaitons qu'à cet égard il soit procédé à Avenches avec une discrétion qui n'a pas toujours été suffisamment observée chez nous.

Les trouvailles alimentant la curiosité, des questions nouvelles et pressantes se posent à ceux que sollicite l'histoire de notre passé romain : Quel était le plan général de la ville, le tracé de ses principales artères ? Où se trouvait le centre de la vie publique, le forum proprement dit, et quelle en était la disposition ? Quel était le type des maisons, et l'étendue de la surface bâtie, dans l'enceinte de la ville ? La réponse à ces questions aura plus de prix encore, aux yeux des historiens, que la reconstitution d'un théâtre ou d'un amphithéâtre, et l'exemple d'Augst montre qu'on pourrait l'obtenir à beaucoup moins de frais. Nous voulons espérer que ces données auront été retrouvées avant la réédition annoncée du Guide Secrétan et du plan d'Aventicum.

Le Bulletin du Pro Aventico est complété par une importante étude de M. Waldemar Deonna sur deux bronzes d'Avenches : un buste de déesse, curieux témoin d'art indigène, et une applique d'inspiration classique.